

SEANCE DU 08/07/2021

Présents :

Mr GATELIER J-F.	Bourgmestre-Président ;
MM. LAMBERT B., DANVOYE D., VANDROMME A., BAYARD E.	Bourgmestres ;
MM DELAUW S., SOBRY Ø., CORDIER G., LECUT T., M ^{mes} MATHIEU V., SOTTIAUX C., MM DOMER S., THIRY E., JACQUEMIN B., BOUILLOT J-P., CROWET F., DEMEULDRE A., PAQUET E., MONIN J-M., M ^{me} MASSET M L., MM HIGNY A., MEUNIER J.	Conseillers ;
Mr SOBRY L.	Chef de zone f.f. ;
Mme CANIVET C.	Secrétaire

LE CONSEIL DE POLICE,

SEANCE PUBLIQUE

Messieurs VANDROMME, BOUILLOT, CROWET et HIGNY sont excusés.

1. Procès-verbal de la séance du 31/05/2021.

Le procès-verbal de la séance du 31 mai 2021 est approuvé par 15 oui et 1 abstention.

2. Cahier spécial des charges architecte.

Monsieur le Président fait part au Conseil du manque de place au sein du poste de Chimay. Il explique également que les postes doivent être mis en conformité dans le cadre de la GPI 91 traitant de la sécurisation des postes.

Les travaux de sécurisation des différents postes sont étalés sur 10 ans.

Dans le cadre de l'extension et de la sécurisation du poste de Chimay, il sera également prévu la création de 2 cellules conformes pour la garde des détenus car actuellement, la zone dispose uniquement de cellules d'attente, ce qui implique qu'il faut transférer les personnes à Binche pour la nuit pour une présentation le lendemain. L'aménagement de la cour et du parking sera également prévu.

Il est demandé au Conseil de marquer son accord pour le cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet dans le cadre de l'extension du commissariat de Chimay. Ce cahier spécial des charges sera transmis aux firmes arrêtées par le Collège ; à savoir Fabrik – Architectes associés Bastien VAN LERBERGHE, Archimade architectes associés Benoît LECLERCQ, Florian MADARASZ Architecte et Atelier de Tromcourt Architectes associés.

A l'unanimité, le Conseil adopte le cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet dans le cadre de l'extension du commissariat de Chimay.

3. Cahier spécial des charges caméras de chasse.

Il est demandé au Conseil de marquer son accord pour le cahier spécial des charges relatif à l'achat de caméras de chasse. Quelques modifications ont été apportées quant aux exigences techniques (document remis en séance).

Ce cahier spécial des charges sera transmis aux firmes arrêtées par le Collège ; à savoir Agri-Activ, Armurerie Paul Pletsers, Grimard, Distribution Police, Supershooting et Armurerie de la Louve.

Dans les détails techniques de la caméra, Monsieur DELAUW souhaite qu'il soit précisé « Photos ET vidéos ».

A l'unanimité, le Conseil adopte le cahier spécial des charges relatif à l'achat de caméras de chasse.

4. Approbation de la modification budgétaire numéro 1 par Monsieur le Gouverneur.

La modification budgétaire numéro 1 a été approuvée par Monsieur le Gouverneur en date du 27 mai 2021.

PAR LE CONSEIL,

La Secrétaire,

Le Bourgmestre,

CANIVET C.

GATELIER J-F.